



Avantages Partenamut Demande d'intervention

INSCRIPTION CLUB SPORTIF

COORDONNEES DU CLIENT (écrire en majuscules ou coller une vignette d'identification)		
Prénom ·		
Adresse :	Apposer ici une vignette de la mutualité	
CP et Localité :		
A REMPLIR PAR LE CLUB SPORTIF		
La direction du club sportif		
affilié à la Fédération/Ligue		
certifie que (nom et prénom)		
a contracté ou a renouvelé un abonnement / est affiliée à partir du		
Sport pratiqué :		
opon pranquo .		
Montant payé ,		
Cachet du club sportif Signa	ature du responsable du club	
Cacriet du Club Sportii	ature du responsable du club	

L'année civile prise en considération pour bénéficier de l'intervention correspond à la date de prise d'effet de l'abonnement ou de son renouvellement.

Pour bénéficier de cet avantage, il faut être inscrit(e) et en règle de cotisations aux Avantages Partenamut. Ce document est relatif aux conditions statutaires de l'assurance complémentaire à la date de la prestation. Les conditions actuelles d'intervention pour cet avantage sont consultables sur notre site via le lien https://www.partenamut.be/fr/remboursements-avantages/club-sport ou en scannant le QR-code.







Avantage sports Formulaire de demande d'intervention

Service « sports » art. 103 des statuts de la Mutualité Solidaris Wallonie

À faire parvenir à votre mutualité (veuillez compléter toutes les rubriques de ce formulaire).

À compléter par le bénéficiaire		
Nom et Prénom :		
N° d'identification du Registre National :		
Fait le / /		
à	Collez ici la vignette du bénéficiaire	
Signature :	00.102.10.10.11.00.10.10.10.10.10.10.10.10.10.	
À compléter par le (la) représentant(e) du club ou de l'association sportive		
Je soussigné.e :		
représentant l'association ci-dessous :		
•		
•		
Nom et prénom du/de la bénéficiaire du servic	re:	
Certifie sur l'honneur que la somme de € a été payée		
pour la période du / / au	/	
pour la pratique du sport suivant :		
Date : /	Signature et cachet :	

Conditions applicables suivant les statuts Solidaris Wallonie

La Mutualité intervient, à concurrence de maximum 50€/an pour les enfants et 40€/an pour les adultes, dans les frais d'affiliation annuelle ou d'une saison :

- aux activités physiques organisées par une structure reconnue par Solidaris Wallonie ;
- à un club sportif ou association agréé par une fédération sportive belge reconnue ;
- à une structure publique organisant une activité reconnue par l'A.D.E.P.S.

Pour les personnes en situation de handicap, la Mutualité intervient à concurrence de 70€/an pour les enfants et 60€/an pour les adultes.

Besoin d'informations complémentaires ?

- Rendez-vous dans votre point de contact
- Allez sur le site : www.solidaris-wallonie.be
- Contactez Solidaris Wallonie par téléphone : 078/051 319

Les informations à caractère personnel qui vous sont demandées ont pour but d'établir vos droits au service susmentionné organisé par votre mutualité dans le cadre de l'assurance complémentaire (loi du 06/08/1990 relative aux mutualités). Vos données seront traitées conformément à la règlementation en vigueur en matière de protection de données à caractère personnel.

À tout moment vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les modifier, supprimer ou exercer votre droit d'opposition. Pour ce faire, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : **privacy.300@solidaris.be**

Avantage MC - Demande d'intervention

Jusqu'à 50 € par an pour les adultes et 100 € pour les enfants et ados, pour l'abonnement à un sport ou les frais d'inscription à un événement sportif. Avantages flexibles:



- à partir de l'année des 19 ans: valable aussi pour l'achat d'un vélo (montant accordé pour 3 ans, soit 150 €)
- enfants et ados (jusqu'au 31 décembre après le 18° anniversaire): valable aussi pour l'achat d'un vélo, les stages et camps hors Ocarina, les séjours scolaires et les formations d'animateur Ocarina, jusqu'à 100 € au total.

La liste des sports remboursés est disponible sur mc.be/sport ou auprès de votre conseiller MC.

A completer par le beneficiaire	
COLLER UNE VIGNETTE ou compléter	
Nom et prénom:	Tél.:
Date de naissance: //	E-mail :
Numéro de registre national:	
Rue et n°:	
CP et localité:	
	Signature:
Iom du club, de l'infrastructure ou de l'association: adresse du siège:	
ctivité pratiquée par l'affilié ou nom de l'événement :	sportif:
om du responsable de l'activité:	
ertifie sur l'honneur que	a bien payé la somme de:
·	a bien payé la somme de:
our son inscription, affiliation ou abonnement couvra	ant la période du / / au / /
ertifie sur l'honneur que our son inscription, affiliation ou abonnement couvra e paiement a été effectué en date du // _ rate : //	ant la période du / / au / /

Valable depuis le 01-01-2025 (avantage MC jusqu'au 31-12-2024: 40 € par an au total avec l'avantage diététique).

Nous traiterons vos données personnelles conformément à la législation belge et européenne en matière de protection de la vie privée, en particulier le règlement RGDP (2016/679) concernant le protection des données personnelles et la libre circulation de ces données. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, consultez notre déclaration de confidentialité sur notre site mc.be/disclaimer.

MUTUALITE CHRETIENNE